

Au cours de l'année, 31 compagnies régulières ont déclaré que plus de 343,000 polices d'assurance ordinaire avaient été abandonnées, polices dont le montant s'élevait à plus de \$523,800,000.

En estimant le taux des décès à 1 pour cent, plus de 3,400 des personnes qui ont abandonné leur assurance mourront en 1907, avant qu'un an ne se soit écoulé depuis l'abandon de leur police. Si ces polices ne sont pas remises en vigueur, les familles de ceux qui ont négligé de payer leurs primes perdront plus de \$5,200,000 dans l'année. D'après un calcul semblable s'appliquant aux compagnies en question, plus de 2,700 de ceux qui ont abandonné leur assurance en 1905, moururent en 1906, et leurs familles ont perdu, par là, plus de \$4,000,000.

Outre la diminution d'assurance par faute de paiement des primes, d'autres polices ont été rachetées, qui, d'en bien des cas, étaient en vigueur depuis plusieurs années. On ne saura jamais le nombre de personnes qui ont été influencées par l'agitation au sujet de l'assurance à abandonner leurs polices pour un paiement en espèces, mais dans le Connecticut, 96,757 polices d'assurance ordinaire ont été rachetées à 31 compagnies pour une valeur de \$207,873,099. En 1905, les chiffres correspondants étaient de 74,945 polices d'une valeur de \$172,779,198.

Il est à propos ici d'attirer l'attention sur le fait qu'en outre de la réduction réelle d'assurance dans la période d'agitation, réduction qui a fait perdre des sommes énormes aux bénéficiaires, les contrats d'assurance s'élevant d'ordinaire à des centaines de millions de dollars n'ont pas été pris. Le montant des assurances ordinaires émises en 1906 par 125 compagnies environ a été inférieur de \$237,000,000 à celui de 1905 et de \$220,000,000 à celui de 1904.

Profitant de la timidité et de l'ignorance de détenteurs de polices qui avaient retiré leur assurance, beaucoup de compagnies d'assurance irresponsables et frauduleuses se sont créées et ont offert des bénéfices impossibles.

Dans le Nord de la Pensylvanie, le Sud de l'état de New-York et plusieurs localités de l'Ouest, ces compagnies déploient une activité particulière pour détourner la confiance publique de l'assurance légitime.

Une attention particulière s'attache à la manière dont l'argent a été distribué par états, parce que, dans beaucoup d'entre eux, les dispositions prises ont eu pour résultat d'accabler de taxes les compagnies. Suivant les lois, 31 compagnies ont payé, l'année dernière, plus de \$3,000,000 de taxes d'assurance, de licences et d'honoraires. En conséquence, les compagnies furent obligées d'augmenter le coût des bénéfices qui reviennent aux détenteurs de polices.

\* \* \*

Il est à remarquer qu'à aucune époque au cours de la discussion et de l'agitation des deux dernières années, les principes fondamentaux de l'assurance-vie n'ont été répudiés comme non dignes de confiance. Le très grand succès des compagnies qui s'en sont tenues à ces principes a été suffisant pour faire comprendre, même aux détenteurs les plus acharnés des méthodes, le principe de la mutualité et la sécurité du placement des fonds.

La reconnaissance de la correction des principes et l'appréciation du fait que l'assurance-vie est nécessaire ont été mises à profit par beaucoup de parties irresponsables et nullement dignes de confiance dans leurs efforts d'exploitation, au nom de l'assurance-vie. L'apparition de nombreuses petites compagnies dans certaines localités peut être assimilée à la croissance des mauvaises herbes. Ces compagnies doivent être nuisibles à la longue, surtout aux personnes assurables qui peuvent croire, jusqu'à ce qu'il soit trop tard, que les promesses brillantes peuvent être remplies.

Dans quelques-uns de ces nouveaux plans, on a peu fait attention aux points suivants: là où les risques sont disséminés, il y a peu de mortalité; les intérêts sur placements à longs termes sont à bas taux; les agents doivent obtenir des

contrats et les détenteurs de polices payer les dépenses.

Ceux qui ont besoin d'assurance ne doivent pas dédaigner les faits passés, s'ils veulent que leur assurance remplisse son but.

Aux moments critiques, quand des troubles d'affaires forcent beaucoup d'hommes à maintenir leur crédit, les polices d'assurance-vie prises dans des compagnies anciennement fondées sont utiles, comme garanties; on peut aussi profiter de leur valeur d'emprunt sans abandonner l'assurance.

Les prêts non réglés faits sur polices par les compagnies d'assurance de l'état de New-York, s'élevaient au 1er janvier 1906 à la somme de \$196,709,591.

#### Nouveau gérant général

M. Charles Hughes, gérant général et actuaire de la Crown Life Insurance Company, a résigné ses fonctions pour la position d'examineur au Département d'Assurance de l'état de New-York. A une assemblée des directeurs de la compagnie, sa démission a été acceptée, et M. William Wallace, qui était surintendant des agences depuis cinq ans, a été promu à la position de gérant général.

#### The Travel Magazine

(Walter A. Johnson & Company, 333, Quatrième Avenue, New-York)

Table des matières pour juillet 1907:— A travers le Connecticut, Index.—Goose Cove, Annisquam, Mass., Frontispice. — En Canot sur les Rivières Voisines, par Brian Hooker.—Sur la Rivière Détroit, par Clayton Hamilton.—Un voyage sur l'Océan près du rivage, par Martin Wallace.—Une journée au coeur de Survey, par Howard Bell.—Un calendrier de voyage, par Walter Pinchard Eaton. — En descendant le St-Laurent, par P. K. Crocker.—La jolie Nantucket en été, par Alfred William Cutler.—Une courte excursion hors de New-York en automobile, par M. W. Colwell.—Collégiens sur un steamer à bestiaux, par Olivier B. Wyman.—Quelques petites auberges de France, par Julian Street.—Un voyage de vacances au Sable Chasm, le Trafic des Rues à Malte, Piloté à travers l'Europe, Vacances sur un bateau ponton etc.

## La Compagnie d'Assurance "CROWN LIFE"

Emet toutes sortes de polices incontestables à partir de la date de leur émission. Des prêts peuvent être obtenus après la deuxième année. Aucune restriction quant aux voyages, à l'occupation ou à la résidence. C'est maintenant le moment de vous assurer. Un délai peut signifier une perte irrémédiable du capital investi.

Directeurs pour la Province de Québec: { Lt. Col. F. C. HENSHAW, RODOLPHE FORGET, M.P.  
Hon. H. B. RAINVILLE. H. MARKLAND MOLSON.

**STANLEY HENDERSON**, Gérant Général pour la Province de Québec.

Celui qui remet toujours au lendemain laisse toujours passer l'occasion.

**Bureaux:**  
Chambres de la Banque Sovereign, rue St-Jacques,  
**MONTREAL.**